



**Paul Vatine**  
centre nautique

## ASSEMBLÉE GENERALE 2017 VENDREDI 20 janvier 2017

### DELEGATION DE POUVOIR

*Réf. Statuts : Article 9 - Constitution des organes de délibération*

Tout adhérent du CNPV, à jour de ses cotisations et titulaire d'une licence CNPV de l'année en cours, peut participer de plein droit à l'Assemblée Générale. Tout mineur de moins de 16 ans doit se faire représenter par un responsable légal.

Un membre du CNPV à jour de ses cotisations peut donner pouvoir à un autre membre du CNPV à jour de ses cotisations pour le représenter à l'assemblée générale.

Je soussigné(e) NOM Prénom : .....

licencié(e) sous le numéro: .....

agissant en qualité de membre du CNPVatine, donne pouvoir à :

NOM Prénom : .....

licencié(e) sous le numéro : .....

membre du CNPVatine, pour agir en mon nom à l'Assemblée Générale 2016 du 20 janvier 2017.

Fait à : .....

le : .....

Signatures (précédée de la mention manuscrite)

« Bon pour pouvoir ».....

« Bon pour acceptation de pouvoir »